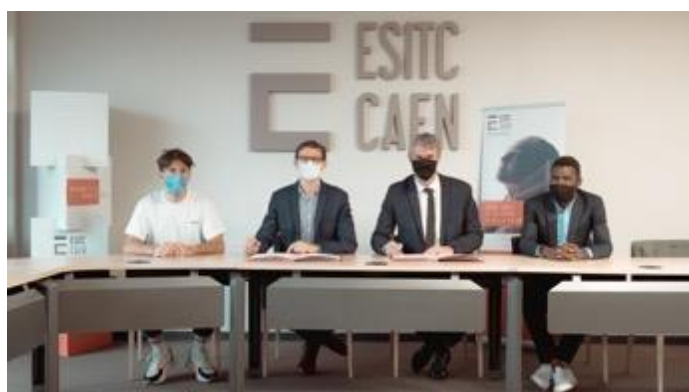


ESITC Caen s'engage à réduire l'impact écologique des déplacements de ses salariés et étudiants



De gauche à droite : Richard RUAULT élève ingénieur, Nicolas JOYAU vice-président Caen la Mer en charge des mobilités, Jérôme LEBRUN directeur ESITC Caen, Clément LABINTAN responsable pédagogique ESITC Caen

À travers la convention sur la mobilité signée ce jour avec la Communauté urbaine de Caen la mer, l'ESITC Caen entend changer en profondeur les habitudes de déplacement des salariés et des étudiants de l'école, marquées par une utilisation encore trop systématique de la voiture individuelle. Encadrés par les équipes de la Communauté urbaine de Caen la mer, les groupes de travail mis en place au sein de l'ESITC Caen vont œuvrer à faire émerger des solutions concrètes pour encourager et faciliter l'adoption de moyens de transport écoresponsables dans le cadre des déplacements domicile-travail et professionnels.

Chacun à l'ESITC Caen est conscient de la nécessité d'adopter de nouveaux réflexes en matière de déplacement. Si le modèle ultra majoritaire reposant sur l'usage de la voiture individuelle semble à bout de souffle, encore faut-il proposer des voies alternatives, plus sûres, moins chères et mieux-disantes sur le plan environnemental. C'est pourquoi l'ESITC Caen a décidé de mettre en place un Plan de Mobilité visant à rationaliser les déplacements de tous les acteurs de l'école et à les rendre plus respectueux de l'environnement. En s'alliant avec les experts mobilité de la communauté urbaine de Caen la Mer, l'ESITC Caen entend faire émerger des mesures concrètes pour sortir du « tout voiture ». Il s'agit d'apporter des solutions aux salariés et aux étudiants du Campus 2 afin de leur permettre de tendre vers une mobilité intelligente et multimodale, marquée par l'utilisation de l'ensemble des modes de déplacement disponibles : marche, vélo, transports en commun, covoiturage. Il s'agit également de solliciter au maximum les ressources et outils technologiques afin d'éviter certains déplacements, grâce, par exemple, au télétravail et aux plateformes de visioconférence.

Circuler plus vert au quotidien

Installée sur le Campus 2, l'ESITC Caen accueille chaque jour plus de 70 salariés permanents, 15 à 30 intervenants externes et près de 800 élèves, sans compter les fournisseurs et les invités venus assister aux événements organisés sur le campus. Au total, ces acteurs parcourent près de 2,5 millions de kilomètres annuellement pour effectuer les trajets entre leur domicile et l'école et leurs déplacements professionnels. Pour réduire l'impact environnemental de ses activités, l'ESITC Caen souhaite développer les modes de déplacement alternatifs. Le Plan de mobilité pluriannuel entend encourager l'usage du vélo, de la trottinette et des transports en commun,

mais aussi favoriser le recours massif au covoiturage pour les personnes éloignées pour qui la voiture demeure l'unique moyen de transport viable.

Imaginer et déployer des solutions concrètes

Réunis autour du délégué Mobilité de Caen la mer, deux groupes de travail, l'un constitué de représentants des salariés d'ESITC Caen, l'autre d'élèves ingénieurs, ont d'ores et déjà identifié les principaux leviers d'action et formulé une série de propositions susceptibles de réduire l'empreinte carbone des déplacements de l'école. Il s'agit de solutions concrètes et incitatives visant à promouvoir de nouvelles habitudes de transport : bourse à la location ou au prêt de vélo, participation financière à l'achat de bicyclettes, installation de vestiaires et de douches pour les salariés ; plateforme en ligne pour organiser les déplacements en covoiturage ; augmentation de la fréquence des bus et trams aux périodes de pointe ; recours à la visio pour limiter les déplacements professionnels ; bornes de recharge et places de stationnement réservées aux véhicules électriques.

Un partenariat au service d'une mobilité responsable

En sa qualité d'autorité organisatrice de la mobilité au sein de l'agglomération caennaise, Caen la Mer s'impose comme le partenaire idéal pour accompagner le projet. La Communauté urbaine accompagnera l'ESITC Caen dans la mise en œuvre du Plan Mobilité. Les équipes de la Communauté urbaine apporteront leur aide technique et méthodologique. Elles seront également l'interface avec les autres acteurs de la mobilité sur le territoire (Nomad, SNCF TER, Twisto, associations de promotion du vélo de l'agglomération caennaise). De son côté, l'ESITC Caen entame une démarche qui engage l'ensemble des composantes de l'école. Le Plan Mobilité validé par le Conseil d'Administration de l'école a reçu le plein soutien de tous les acteurs, salariés, partenaires et bien sûr étudiants qui représentent plus de 90 % des effectifs présents sur le campus.

Contacts Presse

ESITC Caen, Marie-Caroline Coubé : **06 08 75 27 80** – communication@esitc-caen.fr

Caen la mer, Suzanne Laulhé : **06 43 56 00 69** – s.laulhe@caenlamer.fr

Green Lemon, Laurence Le Masle : **06 13 56 23 98** l.lemasle@greenlemoncommunication.com

A propos de l'ESITC Caen :

*L'ESITC Caen est une grande école d'ingénieurs créée en 1993 et spécialisée en BTP. Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt Général (label EESPIG), reconnu par l'État et membre de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE), l'ESITC Caen est habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI) à délivrer le diplôme d'Ingénieur sous statut étudiant et apprenti. Sur la durée des études, 3 ou 5 ans, il est proposé aux élèves ingénieurs un grand nombre de parcours au choix parmi les diverses dominantes métier et spécialisations. L'école compte 750 élèves. L'ESITC Caen propose également trois Mastères spécialisés (Bac+6) sur ses axes de compétence forts : « **Expert en SMART Construction** », « **Expert en Eco-matériaux et conception BIM** » et « **Expert en Ouvrages maritimes et portuaires** », ainsi que 3 Bachelors professionnels (Bac+3) « **TP** », « **Projeteur BIM** » et « **Construction** » (ce dernier délivrant le grade de Licence). www.esitc-caen.fr*